



Compatibilité climatique

Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU)

Caractérisation

La CPJU a un volume d'investissement total d'environ CHF 1.5 milliards et peut être estimée comme faisant partie des Top 80 à 100 des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Depuis 2018, la CPJU applique une Charte d'investissement responsable. Pourtant, ni cette Charte ni le rapport de gestion 2020 ne contiennent aucune disposition de mise en œuvre pratique d'une trajectoire ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

À la demande de l'Alliance climatique, la Caisse met à disposition son analyse de durabilité de fin 2019 qui présente des prochaines étapes prévues (mai 2020). Il en ressort que tous les gestionnaires d'actifs appliquent la liste de l'ASIR. Ainsi, la Caisse exclut quelques producteurs d'armes nucléaires, de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La CPJU n'a pas encore publié si et comment elle entend intervenir de manière exhaustive et durable dans les décisions prises dans le cadre du processus de placement proprement dit.
- Déjà mi-2019, le Conseil fédéral a créé un groupe de travail „Finance durable“. Il se réfère aux obligations internationales de la Suisse dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable de l'ONU (Agenda 2030). Les efforts visent à conclure des accords sectoriels, qui devraient notamment accroître la transparence quant à l'orientation durable des acteurs et comment ils se positionnent en conséquence.
- En conséquence, la CPJU devrait examiner comment elle présentera sa politique d'investissement au grand public de manière transparente à l'avenir.
- Elle devrait décider quelles mesures concrètes elle entend demander, dans le processus d'investissement, aux gestionnaires de fortune pour qu'ils appliquent un filtre ESG exhaustif lors de la sélection des entreprises et/ou procèdent à un rééquilibrage substantiel basé sur les critères ESG.
- Lors de la sélection des fonds, il faudrait avoir à disposition ou obtenir, sur toutes les entreprises investies, des données complètes de rating ESG et d'intensité de CO2 afin de pouvoir faire usage de produits présentant la meilleure durabilité et un profil risque/rendement optimal.

Situation mai 2020 :

Selon l'analyse de durabilité mentionnée ci-dessus, la CPJU a l'intention de reprendre les best practices, notamment en s'approchant de caisses comme les Retraites Populaires pour améliorer la durabilité de ses investissements.

Situation juin 2021 :

Le rapport de gestion 2020 indique qu'un rapport sur la durabilité des placements sera établi dans le courant 2021. Celui-ci sera basé sur les informations précises transmises par les gérants de fortune. A cet effet, la Caisse a transmis un questionnaire à l'ensemble de ses gérants.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise

juridique du cabinet d'avocats NKE.

La Caisse ne dispose pas d'une stratégie publique pour aborder la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'ASIP, l'association suisse des institutions de prévoyance, recommande dans ses directives de placement (juillet 2018, traduction de l'allemand) : „Les risques ESG et les risques climatiques ... font partie des risques économiques et doivent être analysés en conséquence dans le cadre de la définition de la stratégie d'investissement“.
- Son obligation fiduciaire envers ses assurés impose à la Caisse de définir les mesures qu'elle entend prendre pour contrer ces risques et de les communiquer au public.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

La CPJU n'a pas encore pris de mesures pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

Aucune affiliation n'est connue à une association de développement durable.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

La Caisse manque d'une politique publique en matière de dialogue (engagement) avec les entreprises investies à l'étranger dans le domaine ESG.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Situation juin 2021 :

Selon le rapport de gestion 2020, la CPJU a participé au test de compatibilité climatique de l'OFEV 2020 fondé sur le modèle PACTA.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

La CPJU n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Par conséquent, il manque encore une stratégie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.

Conclusion:

Une stratégie climatique visant à décarboniser le portefeuille et à abandonner les entreprises fossiles qui n'ont pas opté pour un modèle économique durable basé sur les énergies renouvelables fait toujours défaut. En conséquence, la CPJU est encore loin d'être respectueuse du climat.

Tendance 2018-2021:

Évaluation: stagnante

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Compte tenu du poids de la CPJU et des progrès réalisés par ses homologues, elle devrait aborder la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG dans le processus de sélection des titres.
- Des travaux préparatoires devraient concevoir un engagement ESG et climatique efficace avec les entreprises concernées ainsi qu'une restructuration du portefeuille dans le même sens.
- En particulier, la CPJU devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.



Activités politiques

2016 : Question écrite Ivan Godat, Groupe Les Verts et Combat Socialiste-Parti Ouvrier et Populaire (CS-POP), „Désinvestissez! La caisse de pensions du Jura (CPJU) aussi“, au parlement cantonal.

Le gouvernement répond qu'il soutient, en principe, les objectifs de la campagne visant à promouvoir le désinvestissement des énergies fossiles. Il affirme que ses „consignes claires et concrètes communiquées aux représentants de l'État pour la politique de placement sont actuellement formalisées dans une lettre de mission“ qui s'oriente sur la balance entre la performance et les risques.

Par contre le gouvernement indique que la caisse ne disposerait pas d'une taille suffisante pour gérer des „portefeuilles sur mesure“ du type demandé sans investissements fossiles qui augmenterait la complexité et les frais de gestion, mais qu'elle s'appuie sur des „produits indiciaires“ („stratégie passive“).

Cette position est pourtant en contradiction avec l'étude (en allemand) de l'OFEV „Risques Carbone pour la place financière suisse“ qui affirme que même avec une „stratégie passive“ le désinvestissement des énergies fossiles est simple et ne comporte pas des coûts intolérables, p.ex. en utilisant des véhicules comme les „produit indicies low carbon ou fossil-free“ (voir „Reconnaître la tendance pour les énergies fossiles“, p. 3).

Novembre 2020 : Postulat Ivan Godat (Les Verts) “Et si la CPJU investissait une partie de sa fortune dans la transition énergétique jurassienne?”. L'objet

demande au gouvernement d'étudier un fonds de placement destiné à financer la transition énergétique dans le canton du Jura.

Mars 2021 : Motion Ivan Godat (Les Verts) “Pour le climat et les retraites : décarboniser les investissements de la CPJU” au parlement jurassien. L'intervention demande au Gouvernement de donner à ses représentants au sein du Conseil d'administration de la CPJU des consignes claires et concrètes afin que celle-ci s'engage dès à présent dans une stratégie de décarbonisation.